

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
RENTREE DES CLASSES

N°001
NOVEMBRE 2011





Jardin d'enfants de la rue Saint-Ghislain

RESTAURATION D'UNE ÉCOLE
MATERNELLE SIGNÉE VICTOR HORTA

BARBARA VAN DER WEE

Architecte spécialisée dans la restauration
et la réaffectation de bâtiments du XIX^e
et du XX^e siècle.

Le jardin d'enfants de la rue Saint-Ghislain, bâti entre 1895 et 1900, est le premier bâtiment public construit par Victor Horta au centre de Bruxelles. De plan symétrique, il comporte quatre classes disposées autour d'une cour de récréation centrale couverte d'une verrière. À plusieurs reprises, le bâtiment a subi des transformations afin de répondre aux nouvelles exigences pédagogiques et aux règles de sécurité. En 1995, le lieu était en mauvais état. C'est pourquoi une restauration en profondeur était nécessaire.

Sauf mention contraire,
plans et photos de l'auteur.
Arch. V. Horta © Sofam, 2011.

Horta fut particulièrement ravi lorsque Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, lui confia la conception d'une école maternelle dans les Marolles, au cœur de l'ancien centre-ville en 1895. Vingt ans auparavant, Ch. Buls avait pris l'initiative de construire une école modèle adoptant un programme type conçu pour prodiguer un enseignement de qualité à des enfants des classes ouvrières dans un

environnement sain, un bâtiment laissant abondamment entrer la lumière du jour. Après avoir vu la maison construite par Horta pour Maurice Frison à la rue Lebeau, il était convaincu que l'architecte, sur la base du plan type imposé par la commune, signerait un projet original et innovant¹. Les plans furent approuvés en 1897. L'exécution démarra un an plus tard et le chantier s'acheva en 1900².

LE PROJET D'ORIGINE DE 1897

Le plan symétrique prévoit quatre classes disposées autour d'une cour de récréation centrale couverte surmontée par un grand dôme vitré. À l'opposé de l'espace central, contre les murs mitoyens, on trouve deux larges niches qui font office de vestiaires et sont également couvertes par le dôme vitré. Leur faible hauteur permet aux classes voisines de profiter également de la lumière zénithale depuis l'intérieur de la parcelle. Sur la façade arrière, une marquise en U forme le passage de la pièce centrale vers la cour de récréation et un accès protégé vers les toilettes. Le bâtiment d'entrée dans la rue Saint-Ghislain ressemble à une maison d'habitation de deux étages (Fig. 1).

Cour de récréation après
restauration selon l'état
d'origine (Ch. Bastin
& J. Evrard, 2000 © CRMS-
KCML, détail).



Fig. 1.
École maternelle Catteau,
rue Saint-Ghislain 40 à
Bruxelles. Façade à rue après
restauration (© André Nullens,
2001).

Il abrite la pièce de réception et le bureau du directeur au rez-de-chaussée, et la conciergerie à l'étage. La cage d'escalier se présente sous la forme d'une petite tour accueillant une porte d'entrée séparée côté rue, qui, grâce à un escalier en pierre, donne accès à la vaste cave, partiellement utilisée par l'école et partiellement louée comme débarras pour les voisins. Dans ses *Mémoires*, Horta décrit son projet comme innovant en raison de la construction métallique légère de la structure de toiture, caractérisée par des éléments distinctifs de traction et de pression et se différenciant de l'architecture majestueuse d'autres bâtiments scolaires, malgré le caractère jeune de la façade³.

L'ÉNONCÉ DU PROBLÈME EN 1995

Avant de procéder à un marché de restauration, la Ville de Bruxelles⁴ a décidé, en 1995, de faire réaliser une étude de faisabilité⁵ afin d'avoir une bonne compréhension de la situation physique du bâtiment et d'analyser dans quelle

mesure celui-ci pouvait être valorisé en tant que monument historique tout en conservant sa fonction première. Les rénovations successives et les adaptations provisoires réalisées au fil des ans pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles normes de sécurité et de confort avaient en effet démontré que les normes d'utilisation actuelles d'une école maternelle en 2000 ne correspondaient plus à celles de l'époque du projet de Horta. Les sanitaires, par exemple, se trouvaient à l'origine contre la façade arrière, dans des petits locaux ouverts sans chauffage et uniquement accessibles de l'extérieur en passant par la marquise. Cette situation n'étant plus acceptable, différents aménagements ont été réalisés dans un passé récent et une partie des toilettes a été déplacée dans une des niches de la cour de récréation couverte. La plupart des enfants n'habitent plus à proximité et passent généralement toute la journée à l'école. De ce fait, de nouvelles fonctions ont été prévues dans la cour de récréation centrale, telles un dortoir pour la sieste et un réfectoire pour les différents repas. Une cuisine a été aménagée dans un des locaux annexes. L'ensemble de l'enveloppe extérieure - les toitures comme les façades - était délabré. En outre, la zone autour de la marquise du côté de la façade arrière n'était plus accessible depuis de nombreuses années en raison de problèmes de stabilité. L'intérieur était décrépi et l'électricité, les installations sanitaires et de chauffage ainsi que le dispositif anti-ivol et la détection incendie étaient dépassés (Fig. 2).



Fig. 2
La marquise sur la façade
arrière était à l'origine en
fer et en verre, mais en
raison d'infiltrations d'eau et
de bris de verre, le verre a
été remplacé par de la tôle
ondulée (1995).

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ: NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE

L'étude historico-architecturale réalisée en collaboration avec Françoise Aubry, historienne et conservatrice du musée Horta, constituait la base de cette étude: l'association des perceptions acquises suite à l'évaluation de la situation actuelle aux résultats des recherches dans les archives et la littérature a permis une reconstruction précise de l'histoire architecturale. Cela a permis de savoir quelles parties de la construction initiale avaient été démolies et quelles nouvelles transformations avaient été ajoutées. Les résultats de cette étude ont été visualisés à l'aide d'un document graphique: tous les stades des transformations ont été indiqués sur le métré à l'aide de codes de couleurs. On y a également indiqué les éléments de la situation initiale qui avaient disparu, ce qui a permis de reconstituer la situation d'origine telle qu'elle existait en 1897, d'après le projet de Horta. Cette analyse historique a également permis de définir la valeur patrimoniale des transformations ultérieures.

Le rapport de synthèse de l'étude préliminaire formulait provisoirement une série de directives relatives à l'approche du projet et décrivait ensuite les grandes lignes pour le futur projet de restauration (Fig. 3).

Comme l'avaient déjà décrit Borsi et Portoghesi en 1970 dans leur volumineuse monographie sur Horta⁶, l'école maternelle a une haute valeur patrimoniale: elle doit être considérée comme un des chefs-d'œuvre de Horta dans son œuvre précoce, en tant que bâtiment public présentant des caractéristiques architecturales particulières. En outre, les façades et les toitures, le plan et l'organisation spatiale sont encore présents en majorité dans leur état original, grâce au maintien de la fonction initiale d'école maternelle. Il va donc de soi que cette perle de patrimoine Art nouveau bruxellois doit être conservée et remise à l'honneur.

L'étude préliminaire a permis de déterminer que les travaux d'adaptation et de transformation que le bâtiment scolaire

**Fig. 3**

Les interventions récentes ont été indiquées en rouge sur les plans de l'état des bâtiments en 1995 : le verre de tous les dômes du toit et des marquises avait été remplacé par du verre armé ou par des tôles ondulées, le revêtement en zinc du toit central avait été réparé à l'aide de bitume de couverture, les deux fenêtres centrales des classes attenantes au jardin avaient été remplacées par des portes, les toilettes à la façade arrière étaient délabrées et hors d'usage, les deux niches adjacentes à la cour de récréation couverte avaient été entièrement remplies... ; le plan indique également, en jaune, les éléments de construction du projet original de Horta démolis au fil du temps.

Plans de synthèse des transformations (1995) :

Vue de la façade arrière.

Coupe transversale avec indication des niches latérales adaptées.

a subsis au fil des ans afin de répondre aux normes de plus en plus strictes et aux nouveaux usages n'avaient pas porté préjudice à la structure d'origine. Ils ont toutefois eu un impact néfaste sur la répartition spatiale initiale et ne présentaient aucune qualité architecturale. C'est pourquoi il a été décidé de démolir toutes les constructions plus récentes et de proposer le concept original de 1897 comme cadre de référence historique.

Il était essentiel de proposer également, pendant l'étude préliminaire, des solutions architecturales et fonctionnelles qui répondaient aux problèmes de manque d'espace, de confort, de sécurité et d'hygiène. Certainement lorsque le maître d'ouvrage, la Ville de Bruxelles, s'est demandé si l'école maternelle pouvait encore être adaptée aux normes actuelles et a songé à utiliser la restauration pour une modification de fonction plus valorisante. Il était évident qu'une approche intégrée était indispensable et devait permettre de démontrer que la restauration du bâtiment dans son état d'origine était possible tout en tenant compte des besoins de notre époque pour la même fonction. Dans l'étude préliminaire, il a donc été démontré qu'en récupérant le sous-sol dans sa totalité pour accueillir la cuisine, la cafétéria, le dortoir, les sanitaires, la classe 5, des locaux techniques et des débarras, il était possible d'apporter une réponse au problème du manque de place. Cette solution permettait de rétablir la cour de récréation couverte avec ses niches adjacentes, ainsi que les sanitaires et la marquise au rez-de-chaussée dans leur état d'origine.

LE PLAN GLOBAL DE RESTAURATION

En 1996, la Ville de Bruxelles nous a demandé d'élaborer le projet de restauration et d'assurer le suivi de sa réalisation⁷. En partant de l'étude de faisabilité, nous avons développé un plan global de restauration dans lequel trois objectifs majeurs ont été définis (Fig. 4, 5, 6 & 7).

Il a tout d'abord été décidé de restaurer le bâtiment scolaire dans son état

initial de 1897. Toutes les rénovations récentes de l'intérieur et à la façade arrière ont été supprimées: les niches latérales ont été démantelées et font à nouveau partie intégrante de la cour de récréation couverte; les toilettes ont été remises à leur endroit d'origine et rendues directement accessibles, à l'aide de nouvelles baies d'accès depuis la pièce centrale et la cour de récréation. Les toitures et les façades ont été minutieusement restaurées avec une attention toute particulière pour les marquises, les dômes vitrés et la menuiserie en bois. Le choix des couleurs et des matériaux de l'intérieur et des façades cimentées a été déterminé sur la base d'une étude technique.

Le grand défi du projet résidait ensuite dans l'adaptation de ce patrimoine historique hors du commun aux exigences d'une école maternelle du XXI^e siècle. Outre la restauration, une profonde restructuration de l'ensemble du bâtiment s'imposait et nécessitait la récupération de la totalité du sous-sol. Pour ce faire, la priorité absolue était de tout mettre en œuvre, lors de la mise en service des sous-sols, pour offrir aux enfants un cadre de vie agréable.

L'apport suffisant de lumière a été un élément essentiel dans l'élaboration du projet. Afin d'apporter un éclairage naturel dans la cave centrale, trois grandes surfaces vitrées ont été installées dans le sol du rez-de-chaussée sous les trois dômes vitrés du toit (Fig. 10 & 11). Les soupiraux de la nouvelle classe et du dortoir, dans la façade arrière, ont été transformés en portes-fenêtres; deux petites cours ont été creusées et couvertes par un plafond en verre et donnent accès au niveau de la cour de récréation grâce à deux escaliers de secours. Cet aménagement répond ainsi à la demande des pompiers de pouvoir évacuer la cave en cas d'incendie et permet d'assurer un apport de lumière naturelle et d'air frais dans les pièces voisines. Les nouveaux châssis intérieurs entre les différents locaux (classe 5, dortoir, réfectoire, sanitaires, cage d'escalier vers le rez-de-chaussée) créent de la transparence et renforcent ainsi la cohésion spatiale.

Le troisième objectif de la restauration était de favoriser l'accessibilité des

visiteurs intéressés et de créer un sentiment de cohésion avec le voisinage. Grâce au réaménagement proposé sur deux étages, l'école peut être visitée et même affectée à un usage différent après les heures de cours et pendant les vacances scolaires. Les quatre classes et l'escalier vers la cave peuvent être fermés, permettant ainsi d'ouvrir au public l'espace central surmonté de la structure de toiture particulière ainsi que la cour de récréation. L'aménagement de la cour de récréation à l'aide de plantations, l'abaissement des murs d'enceinte et le percement d'un accès vers le jardin de la maison de repos Sainte-Monique peuvent apporter une contribution réelle à la revalorisation et à l'implication du quartier.

LA RÉALISATION ET LE CHANTIER

Le dossier de réalisation a été établi en étroite collaboration avec l'Institut royal du Patrimoine artistique, le département Architecture de la Ville de Bruxelles, le bureau d'études Boydens pour les installations techniques, le Groupe Planning pour l'étude de stabilité, et Lode De Clercq et Marianne Decroly pour l'étude technique des matériaux et des couleurs.

Dans le contexte d'une restauration minutieuse dans l'état d'origine et d'une intégration respectueuse des contraintes modernes, les éléments du bâtiment à restituer à l'identique et l'intégration discrète de nouveaux éléments architecturaux ont fait l'objet d'une évaluation minutieuse. En ce qui concerne l'esthétique des nouveaux espaces sanitaires, l'état d'origine a pu être retrouvé grâce à une photo historique et quelques éléments intérieurs conservés. Pour les toilettes construites à l'endroit d'origine, contre la façade arrière, les portes ont été reproduites à l'identique et vitrées afin d'en faire un espace chauffé. Dans la cave, toutefois, les portes originales ont servi de modèle pour une interprétation actuelle du projet d'espace sanitaire attenant au dortoir, pour les boiseries du réfectoire central et du nouvel escalier menant vers le rez-de-chaussée. Les deux

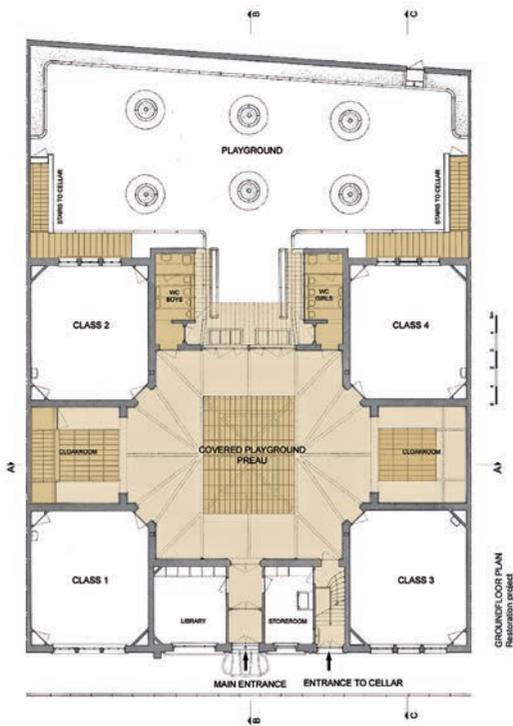


Fig. 4
Projet de plan de la restauration: plan du rez-de-chaussée (1995).

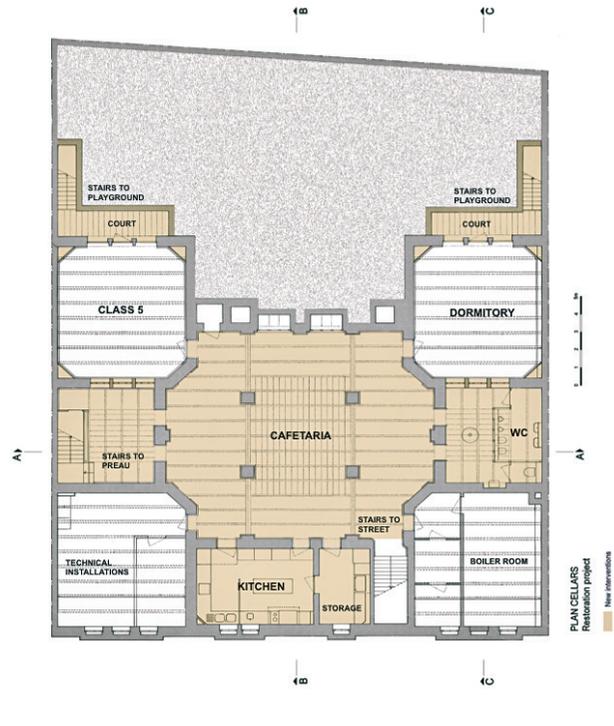


Fig. 5
Projet de plan de la restauration: plan de la cave (1995).

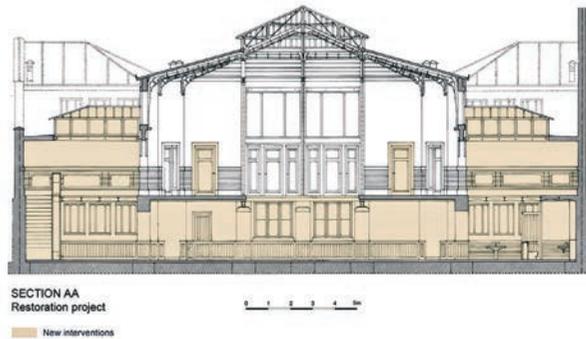


Fig. 6
Projet de plan de la restauration: coupe transversale avec indication des niches latérales adaptées (1995).

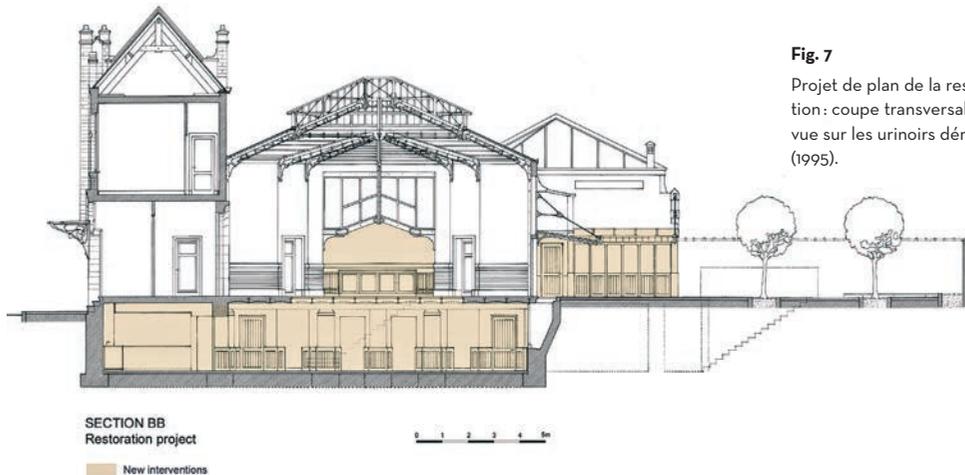
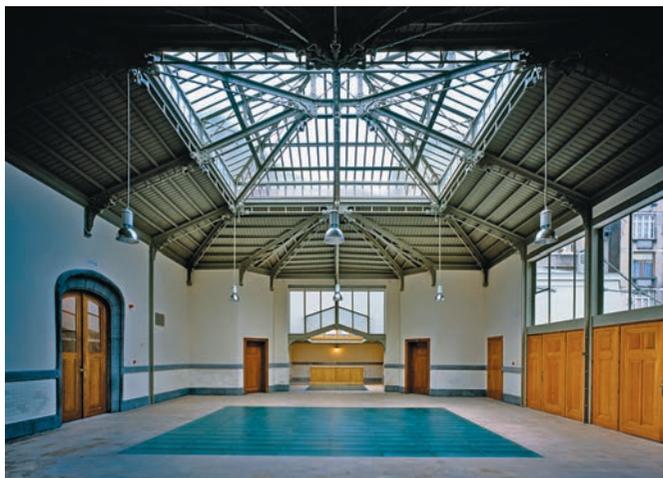


Fig. 7
Projet de plan de la restauration: coupe transversale avec vue sur les urinoirs démolis (1995).

**Fig. 10**

Cour de récréation après restauration selon l'état d'origine, moyennant la pose des trois surfaces vitrées dans le sol afin de pourvoir la cave en lumière du jour (Ch. Bastin & J. Evrard, 2000 © CRMS-KCML).

**Fig. 11**

Les sanitaires de la cave se situent sous le sol en verre d'une des niches latérales (Ch. Bastin & J. Evrard, 2000 © CRMS-KCML).

Fig. 12
Plan détaillé des nouveaux
volumes sanitaires le long de la
façade arrière (1998)

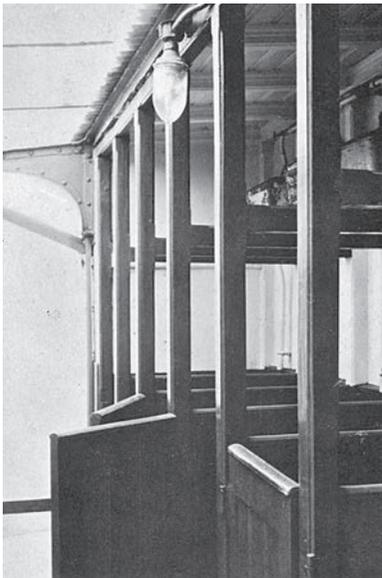
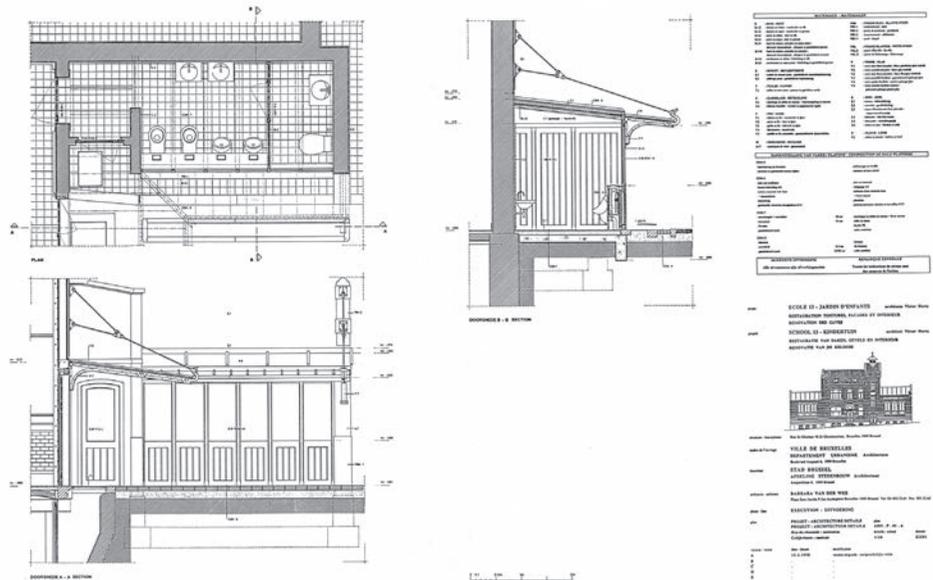


Fig. 13

À l'origine, les toilettes étaient construites contre la façade donnant sur le jardin, ouvertes et accessibles par de petites portes en bois; une marquise en verre permettait d'atteindre les toilettes et les urinoirs à l'abri de la pluie à partir de la cour de récréation (photo ancienne extraite de la monographie *Victor Horta*, de Borsi et Portoghesi, 1970).



Fig. 14

Les nouveaux WC contre la façade côté jardin ont été réalisés selon les dimensions et avec les matériaux d'origine; la succession de petits espaces ouverts a été remplacée par un espace sanitaire unique fermé (et donc chauffé) (Ch. Bastin & J. Evrard, 2000 © CRMS-KCML).

de soutenir les plaques en verre stratifiées; au bas de la structure portante, du verre opaque a été installé afin d'apporter un éclairage diffus des pièces en sous-sol. L'installation de ce revêtement de sol a été laborieuse en raison du fait qu'aucune des poutres en I de la structure portante d'origine n'était placés parallèlement aux autres.

Le plan de réalisation de la restauration de la façade (Fig. 1 & 16) définissait différents types de pierre: pierre de taille du Hainaut, pierre de Gobertange et pierre d'Euville. Afin de ne pas endommager les éléments décoratifs fragiles, un nettoyage doux à la vapeur a été réalisé, ainsi qu'un nettoyage hydro-pneumatique pour certaines zones trop sales. Il a été indiqué pierre par pierre lesquelles devaient être démontées et remplacées après restauration, lesquelles devaient être remplacées entièrement par des neuves (de préférence des pierres récupérées) ou partiellement par des pièces de remplissage et quelles zones devaient être durcies. Les restaurations au mortier ont été limitées au strict minimum. Pendant le chantier, les travaux ont été précédés par toutes sortes de montages expérimentaux, et l'avis de l'IRPA et de spécialistes externes a été sollicité⁸.

Les installations techniques de bâtiments publics sont soumises à des normes bien définies. Une étroite concertation avec les utilisateurs, avec le bureau d'études et avec le service technique de la Ville de Bruxelles a été nécessaire afin de trouver des solutions qui répondaient aux besoins spécifiques et qui pouvaient être intégrées discrètement tout en respectant le monument. Pour l'installation de chauffage par exemple, trois systèmes différents adaptés à l'utilisation et aux possibilités spatiales ont été proposés: des radiateurs ont été prévus dans les classes où les enfants restent souvent immobiles et où une température moyenne de 25°C est indispensable. Dans la cour de récréation centrale, les enfants sont généralement en mouvement et un apport d'air chaud corrigé par de petits radiateurs dans les niches latérales suffit. Cette solution a permis d'éviter l'installation de nombreux



Fig. 15

Photo prise pendant le chantier: les toits ont été isolés et le zingage renouvelé, les vitrages des dômes du toit ont été remplacés par du verre feuilleté, les bâtiments arrière où étaient situés à l'origine la remise à charbon, les urinoirs et les WC ont, après démontage, été reconstruits avec des espaces adaptés pour les toilettes des enfants et celles du personnel enseignant; la marquise a été remise en place après une restauration approfondie (1999).



Fig. 16

Détail de la cage d'escalier dans la façade de rue après restauration. Trois types de pierre différents ont été retenus: pierre de taille du Hainaut, pierre de Gobertange et pierre d'Euville (Ch. Bastin & J. Evrard, 2000 © CRMS-KCML).

Horta comme espace à louer et accessible indépendamment par une porte et un escalier séparés depuis la rue. Une rénovation approfondie a permis de le réaffecter et d'y abriter les activités du nouveau programme scolaire. Les interventions architecturales au rez-de-chaussée, qui nécessitaient la mise en service des sous-sols, ont été discrètes et subordonnées au concept initial de Horta.

Depuis sa restauration, en 2000, l'école maternelle est pleinement opérationnelle. Les activités bouillonnantes et leur expansion témoignent du concept extrêmement actuel du projet de Horta. Récemment, le dortoir dans le sous-sol a cependant été réaménagé afin d'accueillir une sixième classe et les lits pour la sieste ont à nouveau été déplacés vers la cour de récréation couverte au rez-de-chaussée. Cette réorganisation de l'utilisation spatiale, indispensable du fait du nombre croissant d'enfants, est vraisemblablement temporaire et réversible.

Il est essentiel d'élaborer un programme d'entretien pour l'avenir, en particulier en ce qui concerne les travaux de peinture et le régime de l'eau afin d'éviter toute restauration dans un futur proche.

NOTES

1. DULIÈRE, C., *Victor Horta Mémoires*. Ministère de la Communauté française de Belgique, 1985, pp.42-43
2. Archives de la Ville de Bruxelles, T.P. 4916-4925
3. DULIÈRE, C., *Victor Horta Mémoires*. Ministère de la Communauté française de Belgique, 1985, pp.42-43
4. Nous exprimons toute notre reconnaissance à Mme Chris De Greef, cheville ouvrière au sein de la cellule patrimoine de la Ville de Bruxelles en 1995, qui s'est engagée avec un enthousiasme inlassable dans la restauration de cette école maternelle.
5. Kindertuin - Sint-Gisleinstraat, Brussel - Voorstudie aan de restauratie, juin 1995, pour le compte de la Ville de Bruxelles et rédigée par Barbara Van der Wee, architecte, avec la collaboration de Bert Foucart, Teresa Olech, Ellen Vertommen. Durant l'année académique 1990-1991, une étude a été réalisée au Centre for Conservation of Historic Towns and Buildings de la K.U.Leuven sur l'École maternelle de Victor Horta dans le cadre d'exercices pratiques

en groupe (étudiants: Eunaté Buzunaris, Evdoxia Denni, Tom Kiebooms) avec Barbara Van der Wee comme directeur de projet. Cette étude peut être considérée comme une première découverte de la problématique complexe du bâtiment scolaire.

6. BORSI, F., PORTOGHESI, P., *Victor Horta*, Bruxelles, Vokaer, 1970, p. 78
7. Le suivi des travaux a été assuré par le Service Urbanisme, département Architecture de la Ville de Bruxelles, en collaboration avec la Direction des Monuments et des Sites, et subventionné par la Région de Bruxelles-Capitale. Auteur du projet de restauration et suivi de la réalisation: Barbara Van der Wee, architecte, avec la collaboration de Teresa Olech, Bert Foucart, Stefan Vanmoll et Alexander Geùens
8. Nos remerciements à Urbain Heirbout pour son avis éclairé et l'exécution de montages expérimentaux.

BIBLIOGRAPHIE

DULIÈRE, C., *Victor Horta Mémoires*, Ministère de la

Communauté française de Belgique, 1985, pp. 42-43

BORSI, F., PORTOGHESI, P., *Victor Horta*, Bruxelles, Vokaer, 1970, p. 78

GOOSSENS, M., « De Kleuterschool van Horta of de intellectuele eerlijkheid », *A**, n° 176, 1999, pp. 62-65

MALLIET, A., « Restauratie van kleuterschool Catteau naar ontwerp van Victor Horta, Brussel, Barbara Van der Wee, architecte », in *Jaarboek architectuur Vlaanderen 00/01*, Bruxelles, Ministère de la Communauté flamande, 2002, pp. 50-55

AUBRY, Fr., « Le Jardin d'enfants de la rue Saint-Ghislain à Bruxelles Victor Horta, 1895-1900 », in *Art nouveau en projet*, publié par Réseau Art nouveau Network, 2000, pp. 86-87

DERNIE, D., CAREW-COX, A., *Victor Horta*, Academy Editions, 1995, pp. 131-137

DE MEYER, D., « La sensualità della struttura. L'asilo in Rue Saint-Ghislain a Bruxelles di Victor Horta (1895-99) », in *Casabella 770*, Vérone, octobre 2008, pp. 52-61

Nursery School Restoration Project

The nursery school was built between 1895 and 1900 and was Victor Horta's first public building in the centre of Brussels. It has a symmetrical floor plan with four classrooms around a central play area, covered by a large glass dome. The building underwent major alterations owing to successive changes in safety and other regulations. Moreover the building was in poor condition and needed a thorough restoration. A restoration concept was produced after an extensive preliminary study, which analysed the original design and the various additions. The main alteration was the conversion of the spacious cellar. This included moving the kitchen, cafeteria, dormitory and lavatories to the cellar as well as creating an extra classroom, thereby vacating the ground floor which could then be restored to its original condition. To provide natural light in the cellar, three glazed areas were fitted into the floor at ground-floor level. In addition, the service installations were modernised in order to comply with today's safety regulations.

COMITÉ DE RÉDACTION

Stephane Demeter, Paula Dumont,
Cecilia Paredes et Jean-Marc Basyn,
avec la collaboration de Anne-Sophie Walazyc
pour le cabinet du Ministre-Président
Charles Picqué

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Dossier : Françoise Jurion-de Waha,
Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jean-Marc Basyn,
Nicolas Creplet, Barbara Van der Wee,
Françoise Boelens

Varia : Anne-Sophie Augustyniak

News : Françoise Boelens, Ann De Graeve,
Éric Demelenne, Paula Dumont,
Catherine Lerclercq, Harry Lelièvre,
Brigitte Vander Bruggen, Thierry Wauters

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

ÉDITEUR RESPONSABLE

Patrick Crahay, Direction des Monuments
et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale,
CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité
de leur auteur. Tout droit de reproduction,
traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

La majorité des documents ont été fournis par
les auteurs et proviennent de diverses collections
(références mentionnées à chaque illustration).

IMAGE DE COUVERTURE

École de la cité-jardin La Roue à Anderlecht
(© www.sergebrison.com, 2008).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne

CRMS – Commission royale des Monuments
et des Sites

IRPA – Institut royal du Patrimoine artistique

MRBC – Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale (Centre de documentation de
l'Administration de l'Aménagement du Territoire
et du Logement)

*Malgré tout le soin apporté à la recherche des
ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant
pas été contactés sont priés de se manifester
auprès de la Direction des Monuments et des
Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2011/6860/014